



CONFÉRENCE DES DIRECTEURS EXÉCUTIFS DES AIRES PROTÉGÉES

L'impact du COVID-19 sur les opérations et les programmes relatifs aux aires protégées

Actes de la première conférence des Dirigeants des aires protégées en Afrique

22-23 Avril 2020

Rapport complet du webinaire

Rapport élaboré par John Waithaka avec le soutien de Fredrick Kwame Kumah, Yemi Katerere et Jane Otieno

Mai 2020

Table des matières

AVANT-PROPOS	¡ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
REMERCIEMENTS	¡ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	¡ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
COMPTE-RENDU DE LA CONFÉRENCE : SÉANCE D'OUVERTURE	¡ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
APPROCHE DE LA RÉUNION	¡ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE PRÉLIMINAIRE	10
APERÇU DES RÉSULTATS	10
IMPACT IMMÉDIAT DU COVID-19.....	¡ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
UN FINANCEMENT DURABLE ET DIVERSIFIÉ	11
RENFORCER LA VIABILITÉ FINANCIÈRE	¡ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
COLLECTIVITÉS LOCALES ET PARTENARIATS	¡ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
TECHNOLOGIE.....	¡ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
DÉBATS AU SEIN DES GROUPES DE TRAVAIL	12
IMPACT DU COVID-19 SUR LES OPÉRATIONS DES AIRES PROTÉGÉES	¡ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
MOYENS PROPOSÉS POUR RENDRE LES MESURES D'INTERVENTION CONTRE LE COVID-19 PLUS EFFICACES	¡ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
RENFORCER LA PRÉPARATION ET LA RIPOSTE FACE AU COVID-19 ET À D'AUTRES CRISES FUTURES ¡ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.	
RÉSUMÉ DES PRINCIPALES ACTIONS RECOMMANDÉES	¡ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
PROCHAINES ÉTAPES	¡ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
ALLOCATION DE CLÔTURE PAR KADDU SEBUNYA	¡ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
ANNEXES	¡ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
ANNEXE I : DISCOURS DE LA SESSION D'OUVERTURE	¡ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
ALLOCATION DE BIENVENUE DE JOHN WAITHAKA. PRÉSIDENT RÉGIONAL DE L'UICN-CMAP POUR L'AFRIQUE DE L'EST ET L'AFRIQUE AUSTRALE	¡Error! Marcador no definido.
DISCOURS D'OUVERTURE DE M. KADDU SEBUNYA, PRÉSIDENT DE L'AWF.....	¡Error! Marcador no definido.
DISCOURS D'OUVERTURE DE SON EXCELLENCE M. BENJAMIN MKAPA. ANCIEN PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE TANZANIE	¡Error! Marcador no definido.
ANNEXE II : QUESTIONNAIRE	¡ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
ANNEXE III : NOTES DES GROUPES DE TRAVAIL	¡ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
NOTES DE LA PREMIÈRE JOURNÉE	¡ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
ÉTUDES DE CAS.....	¡ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
NOTES DE LA DEUXIÈME JOURNÉE	¡ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
ANNEXE IV : ALLOCATION DE CLÔTURE DE KADDU SEBUNYA, PRÉSIDENT DE L'AWF	¡ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
ANNEXE V : LISTE DES PARTICIPANTS	¡ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
PAYS AYANT REMPLI LE QUESTIONNAIRE	¡ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.

SIGLES

APAC	Congrès sur les aires protégées en Afrique
AWF	Africa Wildlife Foundation
DG	Directeur Général
COVID-19	Maladie à coronavirus
OSC	Organisations de la société civile
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
ONG	Organisations non gouvernementales
PN	Parc national
AP	Zone protégée
PAD	Directeurs exécutifs des aires protégées
EPI	Équipement de protection individuelle
CMAP	Commission mondiale des aires protégées
OMS	Organisation mondiale de la santé



Éléphant en plein campement du gouverneur dans la réserve de Maasai Mara suite à la réduction des activités humaines en raison de la pandémie du COVID-19 le 6 mai 2020. PHOTO | GEORGE SAYAGIE | DAILY NATION NEWSPAPER

Avant-propos

La maladie à coronavirus (COVID-19) a été portée à l'attention du monde entier pour la première fois en décembre 2019 et déclarée pandémie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) le 11 mars 2020. L'épidémie a provoqué un arrêt brusque des activités dans le monde entier, affectant gravement tous les secteurs de l'activité humaine. Cette zoonose, soupçonnée d'avoir été causée par une recrudescence des contacts homme-animal, a suscité une réaction immédiate visant à protéger les populations contre l'infection et pour en contrôler la propagation.

Les épidémies de maladies infectieuses ont été en nette recrudescence dans un passé récent. Elles comprennent le virus Ebola, la grippe aviaire (H1N1), le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS), la fièvre de la vallée du Rift, le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), le virus du Nil occidental et le virus Zika. Les épidémies liées à ces maladies dangereuses sont liées à la dégradation de l'écosystème, à la perte de biodiversité, au changement climatique, aux conversions d'utilisation des terres et au commerce illégal d'espèces sauvages - ces mêmes questions qui ont été à l'ordre du jour de la communauté mondiale de la conservation au fil des ans. Le scénario semi-apocalyptique présenté par le COVID-19 va, espérons-le, forcer le monde entier à comprendre que la protection de la nature doit devenir une priorité mondiale et la responsabilité de tout un chacun.

La programmation de la première conférence des dirigeants des aires protégées en Afrique a été aussi subite que l'émergence du COVID-19. L'African Wildlife Foundation (AWF), en partenariat avec l'UICN-CMAP, était en train de préparer une conférence sous forme d'entrevue pour les dirigeants des aires protégées en Afrique afin de discuter de questions d'intérêt commun en prévision du premier Congrès africain sur les aires protégées (APAC) prévu pour 2021. Juste avant l'envoi des lettres d'invitation, les voyages internationaux ont été interdits et la plupart des grandes réunions ont été annulées ou reportées en raison de la pandémie du COVID-19. La plupart des opérations dans les aires protégées ont été réduites ou suspendues, situation qui pose des problèmes extraordinaires. L'idée d'organiser une réunion sous forme de rencontre a été abandonnée et lorsque l'on s'est rendu compte que les aires protégées étaient confrontées à des problèmes extraordinaires en raison de l'ampleur de la mesure prise à l'effet de contrôler la propagation du COVID 19, l'idée d'organiser une réunion virtuelle pour discuter de l'impact du COVID-19 sur les opérations et les programmes des aires protégées a vu le jour. Un questionnaire a été élaboré et envoyé à tous les responsables des aires protégées en Afrique, ainsi qu'une lettre les invitant à une conférence virtuelle prévue les 22 et 23 avril 2020.

Son Excellence, l'Honorable Benjamin Mkapa, ancien Président de la République de Tanzanie, en était l'orateur principal. Le Président de l'AWF, Kaddu Sebunya, a prononcé le mot de bienvenue à l'adresse des participants à la réunion virtuelle et a également prononcé le discours de clôture.

Une analyse préliminaire du questionnaire a été communiquée aux participants avant la réunion. Elle résumait les réponses de 19 pays africains représentant toutes les parties du continent. Une analyse finale de toutes les réponses sera incluse dans un rapport technique qui sera diffusé dès qu'il sera terminé.

Dans son discours d'ouverture, l'orateur principal a indiqué que la tragédie du COVID-19 présentait une "opportunité de trouver des moyens permettant de remettre la nature à la place qui convient, au centre des économies durables et résilientes". Il a déclaré que « l'humanité toute entière, doit dorénavant percevoir la nature comme notre police d'assurance contre les maladies telles que le COVID-19 », cela a-t-il ajouté, « révèle les conséquences de la négligence de la nature et de l'idée que la santé humaine et le développement économique divergent ». Il a souligné qu'une biodiversité et des écosystèmes sains nous fournissent de la nourriture, des médicaments, du bois, de l'énergie et l'une des ressources les plus rares d'entre toutes, l'eau potable.

Les directeurs exécutifs des aires protégées ont souligné la nécessité de prendre des mesures collectives pour faire face au COVID-19 et se préparer aux futures pandémies. La conférence a recommandé l'élaboration urgente de mécanismes, de politiques et de lignes directrices pour permettre une mobilisation concertée entre les organismes chargés des aires protégées, les organisations gouvernementales et non gouvernementales et d'autres secteurs dans la lutte contre le COVID-19 et d'autres situations d'urgence. Ils ont également approuvé la création d'une plateforme pour les responsables des aires protégées afin de faciliter le partage des leçons et des meilleures pratiques en vue d'une protection et d'une gestion plus efficace des aires protégées sur le continent.

Il est ressorti clairement de la conférence que les menaces et les perturbations des opérations sur les aires protégées, causées par le COVID-19 nécessitent une réponse globale et concertée. L'allocation de fonds d'urgence pour soutenir les opérations essentielles sera nécessaire pour éviter la perte de nombreux acquis en matière de conservation réalisés pour enrayer la perte de biodiversité et pour renforcer les moyens de subsistance des pauvres et des catégories les plus vulnérables de la société. L'AWF et les bureaux régionaux de l'IUCN-CMAP fourniront les capacités de facilitation et de rassemblement nécessaires pour consolider et améliorer le programme des aires protégées en Afrique, afin de mettre en œuvre les recommandations faites pendant la conférence.

Ensemble, nous prendrons en compte le message de notre orateur principal : prendre soin de la nature, c'est prendre soin de nous-mêmes.

Kaddu Sebunya
CEO AWF

John Waithaka,
IUCN-WCPA

REMERCIEMENTS

L'UICN-CMAP tient à adresser de vifs remerciements à l'AWF pour le rôle joué dans la mise au point, la planification, le financement et l'accueil de la première réunion des responsables des aires protégées en Afrique. En tant que co-organisateurs de la réunion, l'AWF et l'UICN-CMAP souhaitent remercier l'orateur principal, S.E. Benjamin Mkapa, ancien président de la République de Tanzanie, pour avoir accepté de présider la réunion et pour sa singulière passion pour la conservation. Nous saluons également tous les responsables des aires protégées du continent pour le travail remarquable qu'ils accomplissent afin de conserver et de protéger le patrimoine naturel de l'Afrique, souvent dans des circonstances très difficiles et peu hospitalières. Nous souhaitons également remercier tous ceux qui ont répondu au questionnaire et participé à la conférence de deux jours.

Comme il s'agissait d'une réunion virtuelle, il fallait des compétences extraordinaires pour simuler une conférence sous forme de rencontres, avec des séances plénières et en petits groupes, ainsi qu'une traduction simultanée tout au long de la conférence. Nous remercions le personnel de l'AWF qui a travaillé sans relâche pour faire de l'ensemble du processus un succès. Nous tenons également à remercier le personnel de l'APAC, le traducteur et les observateurs. Enfin, nous souhaitons remercier tous les présidents régionaux de l'UICN-CMAP dans la région Afrique pour avoir fourni les contacts de tous les responsables des aires protégées dans les différentes régions.

Résumé exécutif

La toute première réunion des responsables des agences de protection des aires protégées en Afrique s'est tenue les 22 et 23 avril 2020 par vidéoconférence. En février 2020, juste au moment où l'AWF et l'UICN-CMAP finalisaient leurs plans pour accueillir les dirigeants des organismes chargés des aires protégées en Afrique à Nairobi afin de discuter de questions d'intérêt commun, l'épidémie de coronavirus a frappé, et ce peu après que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a eu déclaré une pandémie.

Des dispositions de grande ampleur visant à minimiser les infections et à contrôler la propagation de la pandémie ont été prises à la hâte. Des restrictions de voyage, une distanciation sociale, l'annulation ou le report des événements, des confinements partiels ou complets et d'autres mesures ont été décrétés. Les installations destinées aux visiteurs dans les aires protégées ont été fermées, les lieux de travail ont été fermés et les chaînes d'approvisionnement mondiales, régionales et nationales ont été perturbées, ce qui a affecté les activités quotidiennes. Un plan visant à réunir les directeurs exécutifs des aires protégées afin de discuter de la manière de faire face au COVID-19 a été proposé. Un questionnaire a été élaboré et diffusé, ainsi qu'une invitation à participer à une conférence virtuelle à l'effet d'échanger sur les enseignements tirés de l'impact et des mesures prises, et pour mieux se préparer aux futures pandémies et autres urgences.

Des représentants de toutes les régions d'Afrique - Afrique australe, orientale, centrale, occidentale et septentrionale - ont participé à la réunion.

Dans son discours d'ouverture, M. Kaddu Sebunya, le directeur général de l'AWF, a déclaré que la conférence offrait une occasion aux directeurs exécutifs des aires protégées en Afrique et à la communauté de la conservation de travailler en collaboration afin de créer et de définir de nouvelles voies pour la conservation en Afrique, et une opportunité pour repenser l'avenir de la nature et des économies africaines. Il a fait observer que le COVID-19 avait mis en évidence les nombreuses faiblesses structurelles des économies africaines, en mettant à rude épreuve les systèmes de santé et d'autres services fondamentaux tels que l'eau et la sécurité alimentaire, tout en révélant à quel point la biodiversité et les écosystèmes étaient essentiels pour la santé de l'humanité et pour réduire la probabilité de futures pandémies. Il a également souligné la nécessité d'entrer dans une phase de convergence entre les différents secteurs où la nature occupe une place centrale. Il a souligné l'engagement de l'AWF à poursuivre sa collaboration avec les acteurs concernés et à assurer un leadership essentiel à l'effet de relever les nouveaux défis.

L'ancien président Mkapa, administrateur de l'AWF et orateur principal, a déclaré que la réunion ne pouvait pas avoir lieu à un meilleur moment pour la conservation et l'humanité, alors que le monde connaît une pandémie sans précédent qui a eu un impact négatif sur les vies, les moyens de subsistance et les économies, y compris dans le secteur de la conservation. Il a

souligné la nécessité de commencer à considérer la nature comme notre police d'assurance contre la maladie et la faim, devant par conséquent être placée au centre des économies durables et résilientes pour l'avenir. Il a déclaré que le COVID-19 était révélateur des faiblesses et des années de sous-investissement dans des secteurs tels que la sécurité alimentaire et la nutrition, la santé et l'eau, mettant à nu les conséquences du fait de négliger la nature et de penser que la santé humaine et le développement économique s'en distinguent. Il a affirmé que la pandémie était l'occasion d'affirmer le bien-fondé économique des aires protégées et a déclaré que l'avenir exigeait une plus grande harmonie entre la nature et le développement. Faisant observer que la crise du COVID-19 survient à un moment décisif dans le débat sur la conservation, il a exhorté les dirigeants des aires protégées à veiller à ce que la conservation ne se fasse pas au détriment de ceux chargés de préserver la nature.

Enfin, il a félicité l'AWF d'avoir eu la prévoyance de jouer un rôle de rassembleur essentiel en "nous réunissant pour la mise en place de « l'Afrique que nous voulons » et exhorté les participants à travailler ensemble pour façonner une nouvelle ère de la conservation pour l'Afrique. Les aires protégées devraient être un élément essentiel du moteur permettant de réaliser cette vision, a-t-il conclu.

Les directeurs exécutifs des aires protégées ont échangé sur leurs expériences et sur les mesures prises pour faire face à la pandémie dans leurs pays respectifs, et sur la manière dont ces mesures ont eu un impact sur leur mission de conservation. Au début, la lutte contre cette pandémie a été aggravée par les défis auxquels la plupart des aires protégées étaient déjà confrontées, notamment le braconnage, le commerce illégal d'espèces sauvages, le changement climatique, la pollution, les espèces envahissantes, l'empiètement, les faibles budgets, le manque de personnel et les conflits entre l'homme et la faune sauvage, entre autres. Ils ont proposé une série de mesures à prendre pour faire face à la pandémie actuelle et préparer un avenir incertain. Ils ont souligné la nécessité pour les autorités des aires protégées de travailler en étroite collaboration avec les autres agences gouvernementales, les partenaires volontaires et les collectivités locales. Ils ont souligné le rôle essentiel que jouera des technologies plus avancées dans la gestion des aires protégées, aujourd'hui et à l'avenir, et la nécessité de l'adopter et d'investir dans leur acquisition.

Pour faciliter une collaboration à l'échelle de l'Afrique dans la lutte contre la pandémie, il serait nécessaire d'élaborer des politiques, des lignes directrices et des protocoles normalisés visant à prévenir et à faire face aux futures situations d'urgence. Ils ont en outre recommandé la création d'une plate-forme pour les directeurs exécutifs des aires protégées afin de faciliter l'échange des informations et la mise en réseau. Dans le cadre de l'amélioration de la préparation, ils ont recommandé la mise en place de capacités suffisamment qualifiées et dotées de ressources suffisantes dans tous les domaines pertinents, notamment la recherche, le suivi, l'application de la loi, les communications et les partenariats. La garantie d'un financement durable pour soutenir les opérations de base pendant les situations d'urgence a également été identifiée comme une exigence essentielle, en faisant valoir que la dépendance traditionnelle à l'égard des touristes internationaux n'était plus viable. Le rôle des collectivités locales dans le soutien aux mandats de conservation et de protection des aires protégées a été vu sous un

jour nouveau pendant la pandémie. Elles ont été les seuls partenaires disponibles pendant le confinement. Il a été recommandé de donner à ces collectivités les moyens d'agir en mettant en place divers mécanismes pour soutenir les moyens de subsistance durables et les protéger des dommages liés à la faune sauvage.

Les participants ont également identifié les mesures que chaque pays devrait prendre pour mettre en œuvre les recommandations de la conférence et celles qui nécessiteront des efforts de collaboration. Dans le cadre des prochaines étapes, une autre réunion de suivi a été proposée afin d'établir une feuille de route pour la mise en œuvre des actions proposées.

COMPTE-RENDU DE LA CONFERENCE : SEANCE D'OUVERTURE

La séance d'ouverture de la conférence a été ponctuée d'une allocution de bienvenue de John Waithaka, le président régional de l'UICN-CMAP pour l'Afrique orientale et australe, suivi d'un propos liminaire de Kaddu Sebunya, Président de l'AWF. Le discours d'ouverture a été prononcé par son Excellence, l'Honorable Benjamin Mkapa, ancien Président de la République de Tanzanie. Le texte intégral de ces discours d'ouverture figure à l'[Annex I](#).

APPROCHE DE LA REUNION

La réunion a été organisée en deux sessions d'une demi-journée chacune sur une période de deux jours. Les résultats préliminaires du questionnaire ont été présentés le premier jour pour que les directeurs exécutifs puissent se faire une idée de la manière dont les autres pays ont été touchés par la pandémie du COVID-19 et des mesures qu'ils ont prises pour faire face à la crise.

Ce questionnaire, conçu pour évaluer l'impact du COVID-19 sur les aires protégées, avait été rempli par les directeurs exécutifs des aires protégées d'Afrique avant la réunion.

Les résultats du questionnaire ont donc constitué une ressource essentielle pour les directeurs exécutifs, qui ont pu examiner et évaluer si ces mesures initiales étaient adéquates et ce qu'il fallait faire de plus. Les résultats ont été présentés en séance plénière, après quoi les participants ont été répartis en groupes de travail pour délibérer sur des questions spécifiques. Les groupes de travail ont présenté leur rapport en séance plénière avec des résultats qui ont permis de définir les actions à entreprendre.

Résultats du questionnaire préliminaire

DIRECTEURS EXECUTIFS

Cette section fournit un résumé concis des résultats du questionnaire préalablement communiqué aux participants à la conférence. Le lien vers le questionnaire complet est disponible à l'Annexe II.

APERÇU DES RESULTATS

Il est important de souligner qu'avant la pandémie du COVID-19, la perte de biodiversité, les activités illégales liées à la faune sauvage et le sous-investissement dans les aires protégées par les gouvernements étaient déjà des sujets de préoccupation importants. La pandémie a exacerbé ces problèmes préexistants tout en offrant aux responsables des aires protégées la possibilité de modifier la manière dont les aires protégées du continent sont gérées.

Les résultats de l'enquête ont clairement montré que, malgré certaines différences, la plupart des pays africains qui ont répondu étaient confrontés à des défis similaires et appliquaient des réponses de gestion similaires à la gestion des aires protégées dans le cadre du COVID-19. Ces similitudes, y compris certaines différences, fournissent des indications précieuses sur les domaines potentiels de collaboration entre les pays.

Directeurs exécutifs Sur la question de l'impact du COVID-19 sur la gestion des aires protégées, tous les pays ont indiqué qu'ils avaient été affectés négativement par la pandémie d'une manière ou d'une autre. La lutte contre le braconnage, la formation, la recherche, la collaboration avec les ONG, la collecte de renseignements et la surveillance du commerce illégal d'animaux sauvages ont été affectées par la pandémie dans tous les pays. Quelques pays ont signalé que la pandémie avait eu un impact insignifiant sur certaines opérations spécifiques des aires protégées. Par exemple, seuls deux pays ont indiqué que les conflits entre l'homme et la faune sauvage n'étaient pas un problème important, mais il n'est pas certain que ce soit le cas avant la mise en place du COVID-19.

En ce qui concerne les partenariats, presque tous les pays ont fait état d'impacts élevés, la collaboration avec les collectivités locales étant la plus touchée. Seuls deux pays ont indiqué que la collaboration avec les partenaires n'avait pas été touchée. Les autres collaborations évaluées étaient celles avec des propriétaires fonciers privés, des ONG, des agences gouvernementales et des chercheurs. Comme on pouvait s'y attendre, le soutien des AP aux activités de conservation dans les zones voisines a également été fortement touché, seuls deux pays ayant indiqué qu'il n'y avait pas eu d'impact.

En ce qui concerne l'importance des revenus du tourisme pour financer les activités de conservation, seuls deux pays ont indiqué que le tourisme n'était pas une source importante de revenus pour la gestion des aires protégées. Le Cap Vert, étant

l'un des deux, a indiqué que la gestion des aires protégées était entièrement financée par le gouvernement. Dans le même temps, certains pays ont indiqué qu'ils dépendaient des revenus du tourisme pour 80 à 100 % de leur financement. Pour ces pays, cette perte de revenus a réduit la capacité de la plupart des organismes de gestion de la faune sauvage à remplir des fonctions essentielles telles que la réduction des conflits entre l'homme et la faune sauvage et des activités illégales liées à la faune sauvage. On note également que les revenus provenant de toutes les autres sources en dehors du tourisme ont également été affectés de manière significative.

En résumé, sur l'ensemble des 24 opérations et programmes des AP évalués, 20 d'entre eux (83,3 %) ont été affectés par le COVID à 60 % au moins dans plus de la moitié des pays.

IMPACT IMMEDIAT DU COVID-19

La perturbation de la gestion des AP par le COVID-19 a plusieurs conséquences. Un domaine important qui a été mis en évidence est l'impact sur les moyens de subsistance des collectivités locales qui dépendent directement ou indirectement des aires protégées. À mesure que les emplois et les bénéfices sont affectés, les collectivités ont continué à perdre les incitations à protéger la biodiversité qu'elles avaient auparavant. Les directeurs exécutifs des aires protégées ont considéré la perte du soutien communautaire comme une menace susceptible d'annuler les gains antérieurs en matière de conservation. Certains pays ont également indiqué que la perte de financement ou un retard dans le décaissement des fonds par les gouvernements les obligent à réduire, voire à arrêter certaines activités telles que les patrouilles de sécurité, les opérations de recherche et de sauvetage et d'autres urgences liées à la faune et à la flore.

Il a été demandé aux pays d'indiquer les facteurs qui contribuent à leur incapacité à faire face de manière adéquate à la pandémie. Plus de 83 % des pays ont cité la perte de revenus et le financement limité du gouvernement comme deux raisons principales. En outre, environ 67 % des pays ont mentionné les restrictions en matière de voyages et de réunions comme autres raisons limitant leurs capacités.

UN FINANCEMENT DURABLE ET DIVERSIFIE

Un sous-financement et une expertise ou une capacité technique limitée peuvent constituer des inconvénients importants lorsqu'il s'agit de relever un défi quelconque, sans parler des urgences ou des catastrophes comme le COVID-19. Le défi du financement n'est pas seulement une question de montant, mais aussi de pouvoir disposer de sources de financement diversifiées et durables. Pour les pays trop dépendants des revenus du tourisme, la pandémie a littéralement fermé cette source de financement. Les organismes chargés des aires protégées doivent avoir la capacité d'anticiper et de répondre aux

catastrophes ou aux crises comme le COVID-19. Les confinements n'ont pas permis d'identifier les fonctions des aires protégées qui seraient classées comme "services essentiels" afin de pouvoir bénéficier d'un financement d'urgence et être autorisées à fonctionner.

En réponse à une question sur la durée pendant laquelle les agences des AP pourraient maintenir des opérations de base dans le cadre du COVID-19, 79 % ont indiqué qu'elles pouvaient le faire pendant six mois ou moins. Parmi celles-ci, 26 % pouvaient maintenir leurs opérations pendant moins de 30 jours et 23,6 % pendant 1 à 3 mois. Seuls 21% des pays ont indiqué qu'ils pouvaient maintenir leurs opérations pendant une période de 6 à 12 mois.

RENFORCER LA VIABILITE FINANCIERE

Afin d'améliorer la viabilité financière des aires protégées au-delà des revenus du tourisme, les pays ont massivement identifié la diversification des sources de revenus comme une stratégie clé. Pour y parvenir, ils ont convenu qu'il serait vital d'élargir le champ des partenariats, des entreprises, des capacités, des infrastructures et des marchés. La mise sur pied d'agences autonomes de gestion des aires protégées a également été signalée comme un moyen d'améliorer l'efficacité de la gestion...

COLLECTIVITES LOCALES ET PARTENARIATS

L'importance de la collaboration, en particulier avec les collectivités locales, a été soulignée comme étant essentielle et devant être maintenue même en période de crise.

Tous les pays ont répondu qu'il était essentiel de soutenir et de renforcer les différentes sources de revenus des collectivités locales pour préserver leurs moyens de subsistance, et que la collaboration entre les aires protégées et les collectivités locales devrait contribuer à améliorer la diversification de leurs sources de revenus. L'enquête a également montré que ces collectivités supportaient une charge disproportionnée pour la conservation de la faune et de la flore sauvages et ne recevaient souvent que peu ou pas de bénéfices des revenus générés par les aires protégées.

TECHNOLOGY

Certains pays ont expliqué comment l'investissement et l'utilisation de technologies telles que les drones peuvent permettre à certaines activités, comme la collecte de renseignements, de se dérouler dans des conditions restreintes.

DEBATS AU SEIN DES GROUPES DE TRAVAIL

Après la présentation des résultats préliminaires du questionnaire, les participants ont été répartis en groupes de travail pour répondre aux questions suivantes :

Questions aux groupes de travail au cours de la première journée :

1. Quel est l'impact du COVID-19 sur les aires protégées ?
2. Quelle a été l'efficacité de la riposte des aires protégées face à la crise du COVID-19 ?
3. Quelles leçons en tirons-nous et comment cela va-t-il rendre la riposte plus efficace ?
4. Que faut-il faire pour améliorer la préparation et la réponse au COVID-19 et aux autres crises à l'avenir ?

Questions au groupe de travail au cours de la deuxième journée :

1. Quelles sont les solutions prioritaires pour la mise en œuvre ?
2. Quelles informations supplémentaires seront nécessaires pour rendre la riposte plus efficace ?
3. Comment souhaiteriez-vous, en tant que directeurs exécutifs des aires protégées, participer à ces solutions collectives ?
4. Quelles sont vos recommandations pour l'avenir ?

Pour plus de détails sur les discussions des groupes de travail, veuillez-vous reporter à [l'Annexe III](#).

Impact du COVID-19 sur les opérations des aires protégées

Pour les pays qui dépendent des revenus du tourisme pour financer la conservation, la pandémie a entraîné l'arrêt du tourisme de consommation (chasse) et du tourisme non de consommation (photographie et nature) et, par conséquent, une perte correspondante de flux de revenus. Le financement de la conservation a encore été réduit, les ressources gouvernementales ayant été réorientées vers les services de santé d'urgence afin de prévenir et de contrôler la propagation du COVID-19 et de soutenir les secteurs et les communautés vulnérables, principalement dans les zones urbaines. Malheureusement, le rôle de la nature dans le développement économique et l'écologie des maladies comme le COVID-19 n'ont pas été considérés comme prioritaires. Les communautés qui dépendent directement ou indirectement de la nature pour leurs moyens de subsistance ont été touchées et certaines ont perdu leur emploi. La perte de revenus a conduit à une recrudescence de certaines activités illégales liées à la faune sauvage. Dans la plupart des aires protégées, le manque de mobilité dû au confinement et à la perte de revenus a obligé à réduire ou à arrêter des initiatives telles que la gestion des conflits entre l'homme et la faune, la recherche, les patrouilles de sécurité et l'application des lois, les services judiciaires et la collecte de renseignements.

MOYENS PROPOSES POUR RENDRE LES MESURES D'INTERVENTION CONTRE LE COVID-19 PLUS EFFICACES

Despite the impacts attributed to COVID-19, Protected Areas Executive Directors did take steps to comply with lockdown guidelines to curb the spread of the disease. These measures included closing parks, maintaining the management of minimum services and cancelation of tourist lodge reservations. It was important to minimise activities requiring human-wildlife interactions such as wildlife translocations and viewing of habituated species like gorillas.

Malgré les impacts imputables au COVID-19, les directeurs exécutifs des aires protégées ont pris des mesures pour se conformer aux directives de confinement afin de freiner la propagation de la maladie. Ces mesures comprenaient la fermeture des parcs, le maintien de la gestion des services minimums et l'annulation des réservations de gîtes touristiques. Il était important de réduire au minimum les activités nécessitant des interactions entre l'homme et la faune, comme les déplacements de la faune et l'observation d'espèces habituées comme les gorilles.

Dans ce dernier cas, des équipements de protection individuelle (EPI) ont été fournis aux gardes forestiers et aux pisteurs susceptibles d'entrer en contact avec des primates, et de leur administrer des tests de dépistage du COVID-19, car ces derniers ont été identifiés comme les animaux présentant le niveau le plus élevé de risque d'infection. Certains pays ont dû réduire leur personnel en raison du manque de financement et il a été constaté que l'utilisation de la technologie permettait de

combler les lacunes créées par le manque de "troupe sur le terrain". Certaines aires protégées avec les communautés voisines ont également fourni aux gardes forestiers de la nourriture et d'autres fournitures essentielles.

Les directeurs exécutifs des aires protégées africaines ont proposé des moyens novateurs et pratiques pour rendre les mesures préventives plus efficaces. L'application de la technologie à une série d'activités telles que la surveillance et le suivi, la collecte de données et de renseignements, la communication et la planification a été de nouveau soulignée.

Les collectivités étaient considérées comme des partenaires importants dans la conservation et pourtant elles peuvent être exposées à des conflits entre l'homme et la faune sauvage et être vulnérables à la perturbation de la chaîne de valeur du tourisme. C'est pourquoi les participants ont estimé que les communautés ont besoin d'informations et de sensibilisation sur le COVID-19 pour mieux comprendre et respecter les mesures de prévention des infections et de contrôle de la propagation du virus. On a jugé essentiel de fournir un soutien de base aux communautés pour leur permettre de faire face à la crise. Étant donné qu'une biodiversité importante se trouve en dehors des aires protégées, les directeurs exécutifs des aires protégées ont proposé de soutenir des programmes de conservation inclusifs et de conservation communautaire en dehors des aires protégées, y compris des réserves communautaires.

Le manque de financement étant considéré comme un obstacle majeur à la capacité de répondre à la pandémie, la recherche d'autres sources de revenus durables et diversifiées a été jugée hautement prioritaire. Les participants ont également recommandé la création d'un fonds fiduciaire ou d'un fonds de dotation.

Des mesures telles que la fourniture d'un équipement de protection individuelle adéquat, de matériel sanitaire, d'eau potable et le respect des lignes directrices en matière de distanciation sociale doivent être appliquées dans les aires protégées afin de réduire au minimum les contacts entre l'homme et la faune, notamment lors de la manipulation d'animaux dans le cadre de projets de recherche et de gestion.

Les directeurs exécutifs des aires protégées ont trouvé que la conférence constituait une plate-forme précieuse pour échanger sur les leçons et les informations sur le COVID-19 et sur la manière de réagir à ses impacts. Ils ont estimé que la promotion de la coordination et de la collaboration (y compris transfrontalière) entre les pays était essentielle pour faciliter le partage des plans et des stratégies de crise applicables, établir des lignes directrices normalisées en matière de rapports et d'interventions d'urgence et renforcer la capacité à relever les défis communs.

Renforcer la préparation et la riposte face au COVID-19 et à d'autres crises futures

Les discussions ont permis d'amplifier les réponses aux questions précédentes. On a convenu qu'il était vital d'établir des plans à long terme et d'utiliser davantage les scénarios pour orienter la prévention, la détection et la réponse aux pandémies. En fin de compte, les directeurs exécutifs des aires protégées ont recommandé la mise en place de mécanismes d'intervention rapides, de stratégies et de lignes directrices pour les épidémies et les pandémies qui comprendraient des zones tampons, à l'effet de réduire les interactions entre l'homme et la faune. Pour ce faire, ils ont recommandé la mise en place de protocoles ou de mécanismes permettant de faciliter le partage de renseignements, l'élaboration de directives et de mesures normalisées pour le signalement des incidents et la participation à des opérations conjointes.

Le COVID-19 a mis en évidence la nécessité de collaborer entre les secteurs et les disciplines. L'agriculture est un moteur essentiel de la transformation des habitats et de la perte de biodiversité, et la gestion des épidémies nécessite de comprendre l'épidémiologie des zoonoses. À cette fin, les directeurs exécutifs des aires protégées ont proposé une alliance entre les parties prenantes pour établir des mécanismes intersectoriels de mobilisation, notamment avec les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche, de la santé, de l'éducation, de la planification économique, du développement rural, de l'industrie extractive, de la sécurité et de la justice, ainsi qu'avec les organismes d'aménagement du territoire. La majeure partie de cette collaboration doit être étayée par des initiatives de recherche communes.

RESUME DES PRINCIPALES ACTIONS RECOMMANDEES

Voici le résumé des actions proposées nécessitant des actions de collaboration spécifiques à un pays ou à plusieurs pays entre les organismes chargés des aires protégées.

(A) ACTIONS SPECIFIQUES AUX PAYS

- Établir et/ou renforcer des partenariats stratégiques de soutien mutuel avec les collectivités locales, les organisations gouvernementales et non gouvernementales, les institutions de recherche et le secteur privé
- Faire tous les efforts possibles pour renforcer les capacités des collectivités locales et établir des relations étroites, mutuellement bénéfiques et enrichissantes
- Gérer les conflits entre l'homme et la faune sauvage afin de protéger les communautés des dommages causés par la faune
- Élaborer des plans à long terme pour diversifier les sources de revenus afin de réduire la dépendance excessive à l'égard des visiteurs internationaux

- Former des équipes appropriées dotées des capacités nécessaires pour traiter efficacement les problèmes prioritaires de base, y compris la prévention, la détection et la lutte contre le COVID-19 et aux pandémies futures
- Investir dans des technologies appropriées pour la recherche, le contrôle, la surveillance et la communication
- Élaborer un plan national d'évaluation des risques de maladie et d'intervention
- Formuler des lignes directrices en matière d'élaboration des rapports précis et des mécanismes efficaces de partage d'informations
- Déterminer les exigences opérationnelles minimales pour la protection de la biodiversité dans les situations de crise
- Réduire les contacts entre l'homme et la faune afin de limiter les possibilités de contracter des zoonoses
- Élaborer des stratégies de conservation globale

(B) COLLABORATIVE ACTIONS BETWEEN AFRICAN PROTECTED AREA AGENCIES

- Mettre sur pied un forum/une plateforme pour les dirigeants des aires protégées (Forum des directeurs exécutifs des aires protégées) afin de se réunir régulièrement et de partager des informations, des leçons, des meilleures pratiques et des expériences sur des questions pertinentes liées aux aires protégées, et de participer à des plateformes intersectorielles d'intervention face à la crise du Covid19 dans le cadre de la promotion d'une approche "One Health".
- Élaborer une politique et des lignes directrices en matière de préparation et de réaction face aux situations de crise afin de permettre une approche normalisée et cohérente dans les processus de prévention, de détection, de réaction et de rétablissement du COVID-19 et des pandémies futures
- Créer un Fonds d'affectation régional africain de crise en faveur de la faune sauvage
- Faire pression sur les gouvernements africains pour qu'ils soutiennent davantage les aires protégées en allouant des fonds suffisants provenant des budgets nationaux
- Développer des moyens pratiques pour relever des défis communs tels que la perte de biodiversité, le commerce illégal d'espèces sauvages, les épidémies et l'impact du changement climatique
- Élaborer des lignes directrices sur les meilleures pratiques pour minimiser les interactions entre l'homme et la faune et les interfaces afin de réduire la transmission et la propagation des maladies zoonotiques, notamment le COVID-19

Prochaines étapes

Pour mettre en œuvre les recommandations ci-dessus, il a été recommandé d'envisager les mesures immédiates suivantes :

1. Finaliser et diffuser le rapport des travaux de la conférence aux directeurs exécutifs des aires protégées et aux autres principales parties prenantes.
2. Créer un forum panafricain des directeurs de aires protégées qui, entre autres, facilitera la collaboration entre les organismes en charge des aires protégées et marquera le soutien et l'engagement des directeurs exécutifs des AP envers sa création.
3. Préparer une lettre ouverte à l'intention des dirigeants politiques africains pour plaider en faveur de la conservation de la nature et du rôle des aires protégées comme solution naturelle à la santé environnementale, au développement durable et au bien-être humain.
4. Organiser une réunion de suivi afin d'établir une feuille de route pour la mise en œuvre des actions proposées et d'identifier les principaux problèmes et solutions à mettre en œuvre aux niveaux national et régional.

Allocution de clôture par Kaddu Sebunya

M. Sebunya a noté que s'il est important d'endiguer la pandémie du COVID-19, il est tout aussi important que les responsables de la protection de la nature commencent à réfléchir à l'avenir et aux moyens pratiques de faire en sorte que la nature soit considérée et traitée comme une solution pour des économies résilientes et durables.

Il a rappelé aux participants que nous sommes collectivement les gardiens d'une ressource immense et précieuse. Nous avons l'obligation de veiller à ce que les aires protégées dont la gestion nous a été confiée puissent contribuer de manière significative à nos économies, y compris à celles des collectivités locales.

Il a proposé une approche progressive visant à repenser la conservation africaine qui ne laisse aucun pays à la traîne et qui commence par les moyens de faire face à l'impact immédiat du COVID-19. Les trois étapes sont les suivantes :

1. Une alliance de leaders africains de la protection de la nature partageant les mêmes idées, qui révisé une vision du développement économique de l'Afrique non influencé par la nature, qui soit socialement et écologiquement juste, tout en respectant la nature et les populations
2. Positionnement de la conservation de la nature au centre de l'intervention face à la crise et des plans de relance.
3. Plaidoyer pour des investissements accrus dans les aires protégées et conservées et pour les moyens de subsistance des communautés vivant autour et au sein des principales réserves naturelles. Cela permettra d'éviter l'érosion des gains de la conservation et des moyens de subsistance des communautés.

Il a clôturé la réunion en remerciant les directeurs exécutifs des aires protégées pour leur participation active, le facilitateur, John Waithaka, et l'équipe de l'AWF pour leur soutien à la réunion.

Voir le discours de clôture complet à [l'Annexe IV](#)

- FIN DE LA CONFÉRENCE -



ANNEXE I : DISCOURS DE LA SESSION D'OUVERTURE

Allocution de bienvenue de John Waithaka. Président régional de l'UICN-CMAP pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe.

Je souhaite la bienvenue à tous les participants à cette réunion qui regroupe pour la toute première fois les responsables des organismes en charge des aires protégées d'Afrique. La CMAP-UICN, en collaboration avec l'AWF et d'autres partenaires de la conservation, a de grands projets pour engager les dirigeants des AP dans l'organisation et la réalisation du premier Congrès africain sur les aires protégées qui doit avoir lieu en 2021.

Nous souhaitons que tous les secteurs de la société comprennent et reconnaissent que les aires protégées gérées efficacement et gouvernées équitablement jouent un rôle crucial dans la réduction de la pauvreté, la création d'emplois, la création de richesses et la promotion d'une bonne santé.

Nous voulons que les aires protégées soient placées au centre du développement national et de la planification macro-économique. Nous voulons également qu'elles soient reconnues et appréciées pour la promotion de la santé et du bien-être des personnes.

Force est de reconnaître que la dissociation des politiques sanitaires, économiques et environnementales est illusoire et nocive car la santé et la prospérité humaines dépendent entièrement d'écosystèmes sains. En outre, avec le COVID-19 nous devons comprendre que notre santé collective dépend également des organismes avec lesquels nous partageons la planète, notamment les virus, dont beaucoup peuvent transmettre des maladies par l'intermédiaire des espèces sauvages que nous chérissons et protégeons.

Grâce aux effets dévastateurs de la pandémie du COVID-19, on peut espérer que les contributions des AP au maintien de la santé mondiale commenceront à avoir un sens pour tous. Les quelques semaines de confinement et autres restrictions ont forcé l'humanité à comprendre que la nature s'avère très impitoyable lorsqu'elle est ignorée, négligée ou maltraitée.

En tant que leaders dans le domaine de la conservation, nous devons nous efforcer de faire en sorte que les aires protégées d'Afrique soient reconnues, appréciées, célébrées et chéries pour le rôle qu'elles jouent dans la fourniture d'avantages durables sur le plan de l'environnement, de l'économie et des moyens de subsistance aux niveaux local et national. Cette

reconnaissance est peut-être le seul moyen pour l'Afrique, et même pour le monde entier, d'atteindre à la fois les objectifs de conservation de la biodiversité et les objectifs de développement durable.

Nous attendons des directeurs exécutifs des aires protégées du continent qu'ils fassent preuve de leadership, qu'ils explorent de nouvelles opportunités, qu'ils découvrent de nouvelles solutions, qu'ils conduisent des changements transformationnels, qu'ils influencent de nouvelles politiques et qu'ils élèvent les ambitions de protection du patrimoine naturel de l'Afrique ! Nous pouvons atteindre ces objectifs et d'autres encore si nous travaillons ensemble.

La réunion d'aujourd'hui, la première du genre, se tient à un moment où nous sommes tous au plus bas, terrassés par le Coronavirus qui a attaqué le monde entier. Ce virus a provoqué la peur, le désespoir, la confusion, l'incertitude, la souffrance et la mort, et a épiété sur les mandats fondamentaux de tous les organismes en charge des aires protégées d'une manière que nous ne comprenons pas encore.

Nous devons agir ensemble et dans la même direction si l'Afrique doit sortir de ce borbier plus sage, plus forte, plus unie et mieux préparée à faire face à cette pandémie et à d'autres à venir.

Les objectifs de cette réunion sont triples :

- Comprendre l'impact du COVID-19 sur les opérations et les programmes des aires protégées ;
- Échanger des informations sur la manière dont les organismes en charge des AP ont réagi à la pandémie et les leçons tirées ;
- Comprendre ce qui doit être fait pour faire face à cette crise à court et à long terme.

La réunion se déroulera comme toute autre grande conférence, avec des séances plénières et des groupes de discussion, et avec une traduction simultanée en anglais et en français tout au long des sessions.

Je tiens à remercier l'AWF d'avoir conçu l'idée de cette réunion, d'avoir participé à sa planification et d'avoir pris en charge tous les frais.

Je souhaite maintenant demander à M. Kaddu Sebunya, le Président de l'AWF, de prendre la parole et d'inviter ensuite l'orateur principal.

Discours d'ouverture de M. Kaddu Sebunya, Président de l'AWF

Au nom de l'AWF, permettez-moi de saluer personnellement les dirigeants des aires protégées d'Afrique à cette réunion virtuelle. Ce groupe est collectivement responsable de la gestion de 14,4 % de la superficie terrestre totale de l'Afrique et de 3 % supplémentaires qui sont protégés en milieu marin.

Le groupe représente la diversité dans la manière dont les aires protégées d'Afrique sont gérées. Cet immense réseau d'aires protégées est géré selon différents modèles. Nous avons des ministères, des entreprises d'État ainsi qu'une gestion par le biais d'accords de partenariat.

Certains d'entre vous reçoivent un financement important de l'État, tandis que d'autres reçoivent un financement très limité. Certains ne reçoivent aucun financement de l'État et pourtant, on attend d'eux qu'ils assument des responsabilités d'ordre social telles que l'éducation, la recherche, le contrôle des animaux à problèmes, l'arrêt du commerce illégal d'animaux sauvages et le maintien des aires protégées au nom de la nation.

L'AWF est donc très honorée et privilégiée de pouvoir organiser cette réunion virtuelle des leaders d'opinion en matière de conservation en Afrique. En tant qu'organisation de conservation basée et travaillant en Afrique, l'AWF apprécie le rôle de leader que vous jouez et les partenariats stratégiques naissants entre nous.

L'AWF considère cette réunion comme une première parmi tant d'autres alors que nous cherchons à définir et à nous approprier l'avenir de la conservation en Afrique. C'est ce groupe, travaillant avec des partenaires mondiaux partageant les mêmes idées, qui devrait fournir le leadership nécessaire sur la façon dont la nature africaine est gérée et contribue au développement économique du continent.

Cette réunion a été déclenchée par deux événements.

Le premier est le Congrès africain sur les aires protégées, organisé par l'UICN-CMAP. Nous avons estimé qu'il était important que les dirigeants du Réseau africain des aires protégées participent à l'élaboration de l'ordre du jour et contribuent au contenu technique qui facilitera le partage des leçons et des expériences du continent et des autres régions du monde en matière de biodiversité. Plus important encore, nous voyons le Congrès comme une opportunité pour les directeurs exécutifs des aires protégées africaines de participer à la mise en place et aussi de façonner de nouvelles voies pour la conservation en Afrique.

Le deuxième élément déclencheur est celui qu'aucun d'entre nous n'avait prévu, à savoir le COVID-19. L'Afrique, comme le reste du monde, vit une crise sans précédent. Le COVID-19 a mis en évidence les nombreuses faiblesses structurelles de nos économies. Les systèmes de santé ont été mis à rude épreuve, tout comme d'autres services publics de base tels que l'eau et

la sécurité alimentaire. Mais elle a également montré à quel point la biodiversité et les écosystèmes sont essentiels pour la santé de l'humanité et pour réduire la probabilité de futures pandémies.

L'interruption des chaînes d'approvisionnement mondiales entraîne un rétrécissement des économies. Le tourisme est l'un des principaux secteurs touchés. Le tourisme continental et mondial s'est arrêté, ce qui a entraîné la fermeture de nombreuses aires protégées. Beaucoup d'entre vous ont perdu des sources de revenus importantes qui sont nécessaires pour assurer des fonctions telles que l'entretien des infrastructures, le commerce illégal d'animaux sauvages, les conflits entre l'homme et la faune sauvage et le paiement des salaires du personnel. De nombreuses petites et moyennes entreprises et communautés qui dépendent du tourisme pour leurs revenus n'ont pas été épargnées. Pour de nombreux pays, les aires protégées sont le noyau de l'industrie du tourisme. Je vous félicite tous pour le leadership dont vous avez fait preuve jusqu'à présent et pour votre dévouement à la protection de la biodiversité de l'Afrique, même dans les circonstances les plus difficiles. La pandémie est une affirmation du réseau des aires protégées qui, à l'avenir, mérite un financement plus important plutôt que moins.

Quelles sont les attentes de l'AWF ?

À l'AWF, nous considérons que la pandémie actuelle offre à la communauté de la conservation une occasion de repenser l'avenir de la nature et de nos économies sur le continent. Je voudrais terminer par quelques messages.

Pour faire face à la pandémie du COVID-19 de manière coordonnée, nous devons entrer dans une phase de convergence entre les différents secteurs, phase dans laquelle la nature occupe une place centrale. Pour ce faire, nous aurions besoin d'un leadership entre les secteurs et les disciplines et de l'émergence d'une alliance d'organisations, de gouvernements, d'experts, de jeunes et de gardiens de l'environnement africains dans laquelle règnent le respect, la confiance et la volonté de travailler en collaboration. Cette réunion peut nous aider à réfléchir à la manière dont nous allons y parvenir.

Cette alliance devrait élaborer une vision de la future architecture du développement consciente du fait que si le développement économique est nécessaire, il doit se faire dans l'esprit d'un pacte social pour une économie juste sur le plan social et environnemental et dans le respect de la nature.

Identification des changements ou des actions que nous devons entreprendre aujourd'hui afin d'atteindre l'avenir que nous souhaitons. Nous devons avoir l'audace de faire une introspection et de reconnaître ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.

Une fois de plus, permettez-moi de vous remercier d'avoir donné la priorité à cette réunion et de l'important leadership que vous exercez dans la gestion de la biodiversité et des écosystèmes africains. Nous avons l'occasion de façonner l'avenir de la

conservation et l'AWF se réjouit de la poursuite de cette collaboration alors que nous assurons un leadership essentiel pour relever les défis nouveaux et émergents de manière innovante.

Le COVID-19 a également une incidence sur notre façon de travailler. Nos méthodes de travail traditionnelles ne sont pas réalisables dans le cadre du confinement. Nous nous réunissons virtuellement parce que la réunion en face à face prévue n'était plus possible. Je tiens donc à remercier mes collègues de l'AWF qui ont travaillé 24 heures sur 24 pour organiser cette réunion. La technologie nous permet de maintenir l'élan.

C'est maintenant un honneur pour moi de vous présenter notre orateur principal, l'ancien président de la Tanzanie et administrateur de l'African Wildlife Foundation, Son Excellence l'honorable Benjamin Mkapa. Sa passion pour la nature et la conservation est incontestable. C'est quelqu'un qui a plaidé très fortement pour que la nature soit reconnue comme il se doit dans l'Agenda à l'Horizon 2063 de l'UA - "L'Afrique que nous voulons".

Bienvenue à M. Mkapa.

Keynote Discours d'ouverture de son Excellence M. Benjamin Mkapa. Ancien président de la République de Tanzanie

Merci M. Kaddu pour cette aimable présentation.

Étant donné ma passion pour la conservation et la nature, c'est un plaisir pour moi d'être invité à dire quelques mots au début d'une réunion très importante des responsables africains de la conservation. Le moment n'aurait pas pu être mieux choisi pour la conservation et l'humanité. Elle intervient alors que le monde connaît une pandémie sans précédent qui a eu un impact négatif sur nos vies, nos moyens de subsistance et nos économies. L'un des secteurs les plus touchés est bien sûr celui de la conservation.

En tant qu'ancien président, je tiens à féliciter mes collègues dirigeants africains pour le leadership dont ils ont fait preuve jusqu'à présent. Ils ont mis en œuvre des mesures pour sauver des vies et éviter un effondrement économique total. Je compatis également avec ceux qui ont perdu des êtres chers et qui luttent pour faire face aux conséquences des confinements.

C'est dans ce contexte que je tiens à vous remercier, vous les responsables africains de la protection de la nature, d'avoir donné la priorité à cette réunion et de saisir cette opportunité pour trouver des moyens d'élever la nature à la place qui lui revient au centre des économies durables et résilientes.

La crise du COVID-19 est comme un couteau à double tranchant. D'une part, elle a mis en évidence les faiblesses et les années de sous-investissement dans des secteurs tels que la sécurité alimentaire et la nutrition, la santé et l'eau. D'autre part, elle a montré au monde pourquoi nous ne pouvons pas nous permettre de dilapider et de négliger la nature.

Nous les humains, devons commencer à considérer la nature comme notre police d'assurance contre les maladies telles que le COVID-19. Elle révèle au grand jour les conséquences de la négligence de la nature et de l'idée que la santé humaine et le développement économique divergent. Une biodiversité et des écosystèmes riches et sains nous fournissent de la nourriture, des médicaments, du bois, de l'énergie et l'une des ressources les plus rares de toutes, l'eau propre.

La conservation est un investissement. Elle peut créer des emplois, soutenir les moyens de subsistance et réduire les coûts de réaction à des pandémies comme le COVID-19. Les gouvernements et dirigeants africains avisés reconnaissent que la conservation est un pilier important du développement économique. Les sages dirigeants africains reconnaissent que les moyens de subsistance des communautés rurales sont directement liés à la nature, que ce soit par le tourisme, les systèmes locaux de production alimentaire et les sources d'énergie. Nous avons donc l'occasion d'affirmer le bien-fondé économique des aires protégées et que l'avenir exige une plus grande harmonie entre la nature et le développement.

Dans la mesure où les gouvernements africains luttent pour rester en tête de la crise du COVID-19 et cherchent des moyens de faire face à la pandémie, ils n'ont pas la latitude de penser à l'avenir. C'est au reste d'entre nous qu'il revient de penser à l'avenir. La communauté de la conservation a une occasion unique de se réunir pour réfléchir à la manière dont nous pouvons repositionner la nature au centre du développement futur. Nous devons trouver des moyens de travailler plus étroitement avec les secteurs de l'agriculture et de la santé pour réduire la probabilité de futures pandémies et éviter des coûts de santé énormes.

L'Afrique est un continent jeune. La jeunesse représente la plus grande opportunité pour l'Afrique de sauvegarder sa biodiversité et son avenir, en tant que leader et gardien. Les jeunes sont moins naïfs face à un monde globalisé et sont désireux de définir de nouvelles normes pour la nature et le développement durable. Ne gaspillons pas cet énorme dividende en redessinant notre avenir.

La réponse au COVID-19 est actuellement axée sur les villes. Cela reflète principalement les voies de transmission de la maladie et ne doit pas retarder la prise en compte des zones rurales dans les efforts de réaction ni négliger l'importance des aspects clés de la résilience locale, notamment la biodiversité et la nature. La pandémie du COVID-19 représente un moment décisif dans le discours sur la conservation et offre l'occasion d'imaginer de nouveaux modèles de conservation inclusifs et équitables à long terme. Aussi, en tant que directeurs exécutifs de aires protégées, je vous invite à veiller à ce que la conservation future ne se fasse pas au détriment des gardiens de la nature.

Je félicite l'AWF d'avoir eu la clairvoyance de jouer un rôle de rassembleur essentiel en nous réunissant pour participer ensemble à la mise sur pied de « l'Afrique que nous voulons ». Nous devrions profiter au maximum du temps dont nous disposons ensemble pour façonner une nouvelle ère de la conservation pour l'Afrique. Je vous encourage à partager généreusement vos connaissances et votre expérience afin qu'ensemble, nous puissions façonner un avenir où la nature sera au centre des préoccupations.

Nous avons tous un rôle à jouer. Cette réunion doit donc marquer notre détermination à faire face à cette pandémie et à créer l'Afrique saine, prospère et durable que les Africains désirent tant. Les aires protégées doivent être un élément essentiel du moteur qui permettra de réaliser cette vision.

Au nom des administrateurs de l'AWF, je vous salue une fois de plus pour votre engagement à ce moment critique face au COVID-19 et je vous souhaite des délibérations fructueuses. Les administrateurs se réjouissent à l'avance à l'idée de mettre en œuvre les retombées de cette réunion, dans le cadre de partenariats durables tout au long de ce périple.

Je vous remercie.

ANNEXE II : QUESTIONNAIRE

Disponible ici <https://ee.kobotoolbox.org/x/#HjkuqO3j>

ANNEXE III : NOTES DES GROUPES DE TRAVAIL

NOTES DE LA PREMIÈRE JOURNÉE

Question 1 : Quel est l'impact du COVID-19 dans les pays africains ?

- Les limitations des mouvements pour gérer et contrôler les infections ont des implications sur tout.
- Arrêt presque total du tourisme avec des implications sur les flux de revenus.
- Perturbation de la saison de chasse avec des implications sur les flux de revenus.
- Réduction des allocations gouvernementales.
- Réduction des fournitures et des équipements.
- Réduction des services de vulgarisation et de l'engagement communautaire.
- Réduction des capacités de l'équipe/du personnel.
- Recherche limitée à l'interne, si tant est qu'il y en ait une.
- Perturbation des services d'enquête et des services judiciaires.

- Perturbation des programmes d'accoutumance.
- Réduction de la surveillance et du suivi des aires protégées.

Question 2 : Quelle a été l'efficacité des interventions des pays africains à la crise du COVID-19 ?

- Mesures renforcées pour l'observation de la faune sauvage par l'homme et les contacts des gardes forestiers et des pisteurs.
 - Test des agents forestiers tous les jours (ceux en contact avec des primates).
 - Augmentation des EPI pour les gardes forestiers et les pisteurs.
- Résolution des conflits au niveau local.
- Utilisation de technologies de surveillance et de suivi favorisant des contacts limités mais stratégiques.
- Sensibilisation par le biais de programmes radio locaux et d'appels téléphoniques.
- Mobilisation et soutien de la communauté (fourniture de nourriture et de matériel).

Question 3 : Quelles leçons en tirons-nous et comment cela va-t-il rendre les réponses plus efficaces ?

- (a)** Utilisation de la technologie pour la surveillance et le suivi des espèces et des incidents.
 - Utilisation de drones pour la surveillance, le suivi, la programmation, etc.
 - Outils intelligents pour la collecte de données, la synchronisation, l'analyse, la planification, la coordination.
 - Mise en place de colliers de détection pour les espèces cibles.
 - Dispositifs et équipements de communication numérique.
- (b)** Mobilisation et sensibilisation de la communauté grâce à des communications efficaces.
 - Matériel d'information pour favoriser la compréhension et le respect des mesures de protection par les communautés.
 - Stations de radio et programmes radio (messages) et dispositions relatives aux appels téléphoniques.
- (c)** Trouver des alternatives pour les revenus perdus.
 - Diversification du financement au détriment du tourisme.
 - Fonds fiduciaires / dotations.
- (d)** Fourniture d'équipements et de fournitures de protection individuelle.
 - Masques, gants, blouses, lunettes de protection.
 - Matériels sanitaires.
 - Eau et assainissement.
- (e)** Mesures de protection renforcées dans les aires protégées
 - Fourniture d'équipements et de fournitures de protection individuelle.
 - Mesures d'éloignement et réglementation renforcée pour les contacts entre l'homme et les animaux sauvages.

- Renforcement des règlements en matière de recherche.
- (f) Coordination et collaboration entre les pays.
 - Partage des plans et des stratégies.
 - Rapports et réponses.
 - Relever les défis communs.

Question 4 : Que faut-il faire pour améliorer la préparation et la réponse au COVID-19 et aux autres crises à l'avenir ?

- Une planification à long terme.
 - Planification des incertitudes et des scénarios.
 - Des tampons pour la planification.
 - Mettre en place un système de réponse rapide aux épidémies et aux pandémies (zoonoses).
- Amélioration de la coordination et de la collaboration entre les pays.
 - Planification et stratégies transfrontalières.
 - Partage d'informations.
 - Partage de renseignements.
 - Rapports d'incidents.
 - Opérations conjointes.
- Accroître les investissements dans les aires protégées
 - Construire des infrastructures.
 - Renforcement des capacités, notamment en ce qui concerne les zoonoses et les épidémies connexes.
 - Équipement et fournitures.
 - Renforcement des approches de gestion.
- Renforcer les liens et le travail entre les secteurs.
 - Coalition des parties prenantes.
 - Engagement intersectoriel : Agriculture, sylviculture, pêche, santé publique, éducation, planification économique, développement rural, exploitation minière et extraction, personnel de sécurité, pouvoir judiciaire.
 - Engagement avec les ONG et les OSC.
 - Planification conjointe.
 - Planification de l'utilisation des terres.
- Accroître l'engagement avec les communautés
 - Conservation inclusive.
 - Sensibilisation à la conservation de la nature.
 - Renforcement des moyens de subsistance des communautés.
 - Soutien aux entreprises de conservation.

- Engagement de la communauté dans la protection (scouts).
- Formation à l'autonomisation des collectivités et à l'approche fondée sur les droits.
- Soutien aux entreprises de conservation communautaires.
- Accroître la diversification des flux de financement vers les aires protégées
 - Allocations budgétaires du gouvernement.
 - Fonds de dotation / Fonds fiduciaires.
 - Revenus des droits d'entrée / tourisme (local et international).
 - Subventions des bailleurs de fonds
 - Entreprises de conservation.
- Accroître les investissements dans les technologies de conservation
 - Surveillance et renseignement.
 - Surveillance des espèces.
 - Patrouilles et visites sur le terrain.
 - Communications.
 - Coordination

ÉTUDES DE CAS

Cap Vert – (neuf îles au total, chacune avec des aires protégées)

- Elles n'ont pas de grandes AP. Très différentes de la plupart des nations africaines en tant que petites AP - la plus grande est de 90 km²
- Il n'y a pas de grande circulation de personnes dans les AP et pas de grands mammifères, donc la menace de braconnage est faible.
- Le tourisme n'est pas axé sur les AP - un tourisme de masse basé sur les plages.
- Elles sont entièrement financées par l'État.
- Pas vraiment touché par le COVID-19.
- Elles n'ont pas de grands mammifères, donc pas de problèmes de braconnage. La pression principale sur les parcs provient de l'agriculture (demande de terres) et de la récolte du bois.
- Ils prévoient d'établir des réserves de biosphère sur deux des îles qui ont un minimum de tourisme.
- Ils essaient de changer cela et d'augmenter le nombre de visiteurs et l'intérêt pour le réseau d'aires protégées

Mozambique:

- Difficile de comparer les situations entre les pays, car les situations et les réponses au COVID-19 sont différentes.
- Le Mozambique a un nombre relativement faible de cas du COVID-19 et a déclaré l'état d'urgence.
- L'impact a été élevé sur l'ANAC en raison des restrictions de voyage, le personnel ne pouvant pas voyager.

- Bien que la plupart des fonctionnaires travaillent à domicile, les forces de sécurité, y compris les rangers, continuent de travailler normalement.
- Le défi majeur réside dans la chaîne d'approvisionnement, l'acheminement des équipements et fournitures essentiels aux AP. Avoir engagé des organisations pour aider à l'acheminement par avion de certaines fournitures essentielles.
- Compte tenu des difficultés, on peut s'attendre à ce que les forces de l'ordre soient faibles et à une augmentation des activités illégales telles que le braconnage.
- La GLTFCA est un point chaud du braconnage, mais l'ANAC y a réduit la menace au cours des dernières années - il faut la maintenir.
- La communication et la sensibilisation au sein des communautés posent un problème - il faut essayer d'impliquer les stations de radio et les médias locaux pour aider à la sensibilisation.
- Les moyens de subsistance des communautés sont importants et seront affectés - comment travailler avec elles pour atténuer les difficultés.
- Le financement de l'État mais le budget a été approuvé il y a seulement une semaine. Fonctionnait auparavant grâce à des fonds provenant de partenaires.
- Les tour-opérateurs sont touchés par le déclin du tourisme et les lodges ferment donc.

Rwanda

- Le tourisme et les programmes de recherche ont été arrêtés dans le PN des Volcans.
- L'application de la loi se poursuit - lutte contre le braconnage et surveillance des différents groupes de gorilles.
- Les gardes forestiers se sont divisés en deux groupes, l'un patrouillant et surveillant, l'autre respectant chez lui le confinement national.
- Pour ceux qui travaillent, l'hygiène et la salubrité sont élevées et doivent rester à leur poste lorsqu'ils ne patrouillent pas.
- Le personnel de terrain a été testé pour le COVID-19 et seuls ceux qui sont négatifs peuvent travailler
- Tous les rangers doivent porter un masque facial lorsqu'ils sont en présence de gorilles et ne doivent pas s'approcher à moins de 10 m.
- Travailler pour maintenir les relations et le soutien des partenaires clés qui ont aidé à l'achat d'équipement et de fournitures.
- Bon soutien du gouvernement, notamment du ministère de la santé qui a fourni des kits de tests.
- Un soutien similaire pour le PN de Nyungwe qui abrite des chimpanzés.
- De nombreuses collectivités ont développé des partenariats avec des opérateurs touristiques qui aident à financer des programmes de subsistance - très menacés pour l'instant par la baisse du tourisme.

- Le Conseil de développement du Rwanda (RDB) est en communication avec les collectivités et très conscient de leur situation.
- En travaillant pour essayer de diversifier leurs moyens de subsistance, par exemple, le Conseil de développement du Rwanda a donné aux collectivités 700 vaches laitières l'année dernière
- Soutenir les collectivités pour diversifier les sources de revenus.
- Travailler dans le cadre de partenariats communautaires autour des parcs.
- La collaboration transfrontalière entre la RDC et l'Ouganda a été positive et dynamique. Explorer comment partager les leçons à travers des partenariats transfrontaliers avec la RDC et l'Ouganda.

Le Nigeria :

- Compte 7 aires protégées, 2 dans la zone forestière et 5 dans la savane.
- Actuellement, toutes les opérations sont à un niveau squelettique en réponse à la restriction imposée par le COVID-19
- Des patrouilles limitées sont en cours.
- Engagement avec le pouvoir judiciaire pour soutenir les affaires perturbées par le dysfonctionnement des tribunaux.
- Utilisation du mécanisme local de règlement des litiges pour poursuivre
- Utilisation de drones et de cyber-outils pour soutenir la surveillance et le contrôle.
- Les programmes d'extension communautaire ont eu un impact, mais l'utilisation des programmes radio a été améliorée pour soutenir la sensibilisation.
- Arrêt des recherches pour les chercheurs externes, mais poursuite des recherches au niveau local sous la direction des autorités du parc
- Le tourisme a eu un impact important.

NOTES DE LA DEUXIEME JOURNEE

Question 1 : Quelles sont les solutions prioritaires pour la mise en œuvre ?

1. Renforcer le soutien aux autorités responsables des aires protégées afin de maintenir les capacités des équipes de base pour les opérations.
2. Élaborer des lignes directrices normalisées sur la collecte de données, la détection, la prévention et la réponse aux zoonoses et les partager dans les aires protégées du continent africain, y compris l'articulation immédiate de mesures de protection renforcées pour les contacts humains avec la faune sauvage (gardes forestiers, chercheurs, pisteurs, touristes, commerce et marchés).
3. Renforcer les capacités des équipes des AP par l'amélioration des formations, de la sensibilisation et des communications sur les alertes précoces, et la fourniture d'équipements et de fournitures de protection individuelle de base pour soutenir leurs opérations.

4. Partager et améliorer les technologies et les modalités d'utilisation des équipements de surveillance, de suivi et de gestion des aires protégées en Afrique.
5. Améliorer l'information et la sensibilisation des collectivités sur le COVID-19, y compris la fourniture d'un soutien de base aux collectivités pour faire face à la crise.
6. Identifier des moyens innovants pour soutenir les communautés vivant à proximité des aires protégées afin de réduire leur dépendance excessive vis-à-vis du tourisme.
7. Explorer les moyens de développer un financement durable pour les AP afin de soutenir les activités de conservation même en cas de crise comme le COVID-19.
8. Établir des partenariats stratégiques entre les aires protégées en Afrique et avec des partenaires du développement et du secteur privé désireux de soutenir la conservation.
9. Les directeurs exécutifs des aires protégées prennent l'initiative de déterminer les priorités, de se réunir régulièrement et de partager des informations et des expériences sur la conservation des aires protégées en Afrique.
10. Les directeurs exécutifs des aires protégées participent à des plateformes intersectorielles pour la réponse à la crise du COVID-19, en promouvant une approche de santé unique (incluant la santé environnementale).
11. Préconiser un changement de comportement dans la mise en œuvre des solutions existantes pour se préparer aux crises ; - Dans de nombreux pays, les solutions sont toujours là mais il faut souvent attendre des situations telles qu'une pandémie pour agir.

Question 2 : Quelles informations supplémentaires seront nécessaires pour améliorer la réponse ?

1. Mettre en place un système d'information pour permettre une alerte précoce et une surveillance dans toutes les aires protégées et les collectivités adjacentes.
2. Définir des protocoles de collecte et de gestion des données sur les zoonoses Informations sur les interactions entre l'homme et la faune sauvage, les conflits et les pandémies.
3. Assurer le suivi du questionnaire aux AP et inclure les questions de suivi de l'épidémiologiste dans la recherche.
4. Informations sur les moyens de subsistance alternatifs et résilients pour les communautés rurales dépendantes du tourisme et des aires protégées.
5. Informations sur les exigences minimales dont une AP donnée aurait besoin pour soutenir ses opérations en cas de crise.
6. Informations sur les possibilités de financement et les sources de revenus alternatives pour les aires protégées, y compris les fonds fiduciaires et de dotation pour les AP.
7. Informations sur la vulnérabilité aux futures pandémies et le niveau de préparation.
8. Informations sur le changement climatique et ses effets sur les aires protégées.
9. Informations sur les politiques d'intervention d'urgence des aires protégées qui pourraient être adaptées.
10. Informations sur les procédures opérationnelles standard et les lignes directrices pour les interventions d'urgence.

11. Informations sur les technologies applicables et pertinentes pour la surveillance et la gestion des aires protégées.
12. Informations sur les politiques d'urgence des aires protégées existantes non mises en œuvre.

Question 3 : Comment souhaiteriez-vous, en tant que directeurs exécutifs des aires protégées, participer à ces solutions collectives ?

1. En établissant un partenariat pour le réseau africain des aires protégées, sous la direction des directeurs des aires protégées.
2. Établir une plateforme de gestionnaires d'aires protégées en Afrique pour diriger et améliorer les communications.
3. Intégrer les structures de gestion des aires protégées dans les systèmes de gestion des urgences liées au COVID-19.
4. Renforcer l'engagement entre le réseau des directeurs exécutifs des aires protégées d'Afrique et les institutions africaines, les ONG, les OSC et les plateformes bilatérales et multilatérales.
5. Influencer le soutien au renforcement des capacités au sein de toutes les aires protégées en Afrique.
6. Faire un plaidoyer pour une volonté de leadership et un soutien à la conservation de la nature et aux AP en particulier en tant que prémisses du développement durable.
7. S'engager au sein des plateformes transfrontalières sur les aires protégées.
8. Participer à l'élaboration effective de solutions, car certaines solutions sont spécifiques à chaque pays.
9. Informer sur le développement de nouvelles technologies qui aideront à la gestion des AP et aux futures situations d'urgence.
10. Élaborer des plans d'évaluation des risques.
11. Procéder à des évaluations par les pairs et à des analyses comparatives par rapport à des solutions externes/globales.

Question 4 : Quelles sont vos recommandations pour l'avenir ?

1. Faire circuler le rapport des délibérations de la conférence.
2. Établir une feuille de route pour la mise en œuvre des propositions.
3. Affirmer le soutien et l'engagement des directeurs d'aires protégées en faveur de la création d'un réseau ou d'une alliance des directeurs exécutifs des aires protégées d'Afrique.
4. Établir une plate-forme pour les responsables des aires protégées d'Afrique afin qu'ils s'engagent régulièrement dans la mise en œuvre de l'agenda du réseau des aires protégées d'Afrique.
5. Impliquer d'autres directeurs exécutifs des AP d'Afrique qui ne sont pas présents à la réunion.
6. Développer une stratégie de plaidoyer / d'influence pour renforcer la volonté politique et le soutien à la conservation de la nature.
7. Écrire une lettre ouverte à nos dirigeants politiques pour plaider en faveur de la conservation de la nature et des aires protégées comme solution à la sécurité et au bien-être de l'homme.

8. Établir des liens Sud-Sud avec le réseau et les gestionnaires des aires protégées d'Afrique.
9. Établir un Fonds d'urgence et de résilience pour la faune africaine.
10. Réunion de suivi pour identifier distinctement les problèmes clés et les solutions à mettre en œuvre au niveau national et régional.
11. Les responsables de chaque pays doivent avoir des discussions internes et élaborer des stratégies sur la façon de mettre en œuvre des solutions spécifiques à chaque pays.
12. Déterminer les stratégies de mise en œuvre et déléguer les rôles de mise en œuvre des solutions régionales/internationales à des parties prenantes sélectionnées.
13. Élaborer des lignes directrices standard qui garantiront le succès de cet engagement à l'avenir.

ANNEXE IV : ALLOCUTION DE CLOTURE DE KADDU SEBUNYA, PRESIDENT DE L'AWF

Je vous salue une fois de plus, chers collègues.

Hier, j'ai eu l'honneur de m'adresser à vous au début de cette réunion et j'ai souligné qu'il était important que les responsables africains de la conservation se réunissent en tant que coalition de professionnels partageant les mêmes idées, en particulier dans le cadre du COVID-19.

Notre point de départ est bien sûr l'impact du COVID-19 sur la conservation et les activités économiques connexes. Nous nous rendons également compte maintenant que s'il est nécessaire de répondre aux défis immédiats causés par la pandémie, il est tout aussi important de commencer à penser à l'avenir. Nous devons poser des questions critiques mais pratiques sur la manière dont nous pouvons faire en sorte que la nature soit considérée et traitée comme une solution pour des économies résilientes et durables. Et, pour reprendre les termes de l'ancien président de la Tanzanie, comment pouvons-nous faire en sorte d'investir dans la nature comme police d'assurance contre les pandémies et la pauvreté futures ?

Malgré les confinements que nous avons engagés avec succès ces deux derniers jours, grâce à la technologie. Nos discussions ont été complétées par les résultats du questionnaire que la plupart d'entre vous ont rempli. Pour ceux qui n'ont pas encore rempli le questionnaire, je vous invite à le faire.

Bien que je n'aie pas pu être avec vous pendant ces deux jours, les réactions indiquent que la qualité des discussions a été élevée et que l'intérêt de se réunir a été apprécié. Nous avons discuté des impacts du COVID-19 sur les AP et de la façon dont nous avons répondu jusqu'à présent. Le deuxième jour, nous avons commencé à examiner les solutions possibles.

Notre première réunion est clairement une étape importante en tant que responsables de la conservation. Nous nous sommes réunis avec force en tant que leaders partageant les mêmes idées pour commencer un voyage de partage et de définition d'une nouvelle direction pour la conservation sur le continent africain.

J'ai souligné hier que nous sommes collectivement les gardiens d'une ressource immense et précieuse. Nous avons l'obligation de veiller à ce que les aires protégées dont la gestion nous a été confiée puissent contribuer de manière significative à nos économies, y compris à celles des collectivités locales. Pour ce faire, nous devons accepter le changement et nous demander ce que nous pouvons faire différemment, ce que nous pouvons faire mieux et ce que nous devons cesser de faire.

Nous devons donc nous appuyer sur cette première réunion si nous voulons avoir un impact quelconque. D'après vos discussions, je pense que nous disposons d'une base solide pour repenser la conservation en Afrique. Quels sont donc les moyens d'y parvenir ?

L'AWF envisage une approche par étapes qui ne laisse aucun pays derrière et commence par les moyens de faire face à l'impact immédiat du COVID-19. Les trois principaux éléments que nous pouvons faire avancer sont les suivants :

1. Une coalition de leaders africains de la protection de la nature partageant les mêmes idées, qui réimagine une vision du développement économique de l'Afrique non influencé par la nature, qui soit socialement et écologiquement juste, tout en respectant la nature et les gens
2. Positionnement de la conservation de la nature au centre de la réponse à la crise et des plans de relance.
3. Plaidoyer pour des investissements accrus dans les aires protégées et conservées et pour les moyens de subsistance des communautés vivant autour et au sein des principales réserves naturelles. Cela permettra d'éviter l'érosion des gains de la conservation et des moyens de subsistance des communautés.

Permettez-moi de vous remercier encore une fois d'avoir rendu cette réunion possible grâce à votre présence et votre engagement virtuels. Permettez-moi de remercier à nouveau l'animateur, John Waithaka, et mon équipe de l'AWF pour leur soutien à cet effet. Pour que cette réunion soit possible, nous avons eu le soutien de la CMAP de l'UICN, et à cette fin, je tiens à les remercier également.

Je me réjouis de faire ce voyage avec vous tous pour construire un solide réseau des aires protégées en Afrique.

ANNEXE V : LISTE DES PARTICIPANTS

Nom	Poste	Pays / Organisation
HE Hon Benjamin Mkapa	Ancien président de la Tanzanie (Orateur principal)	Tanzanie
Ndenga Mikeng Edmond	Ministère des forêts et de la faune	Cameroun
Thulani Methula	Directeur des parcs, Eswatini National Trust Commission	Eswatini
Telesphore Ngoga	RDB, Département du tourisme et de la conservation	Rwanda
Abel Musana	RDB, Département du tourisme et de la conservation	Rwanda
Eugene Mutangana	RDB, expert en gestion de la conservation	Rwanda
Prosper Uwingeli	RDB. Développement du tourisme et de la conservation	Rwanda
Idephonse kambogo	RDB, Développement du tourisme et de la conservation	Rwanda
Ariella Kageruka	Chef du département du tourisme et de la conservation, RDB	Rwanda
Kumara Wakjira	Directeur général de l'Autorité éthiopienne de conservation de la faune (EWCA)	Éthiopie
Ibrahim M. Goni	Conservateur général, Service des parcs nationaux,	Nigeria
Dr. Agboola Okeyoyin	Conservateur général adjoint, Service des parcs nationaux, Nigeria	Nigeria
Ahmed Mohamud Osman	Directeur de la faune et de la flore somaliennes	Somalie
Justino Biai	Directeur de l' Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées de la Guinée-Bissau	Guinée-Bissau
Abilio Rachid SAID	CHM-NFP, Instituto da Biodiversidade e Áreas Protegidas (IBAP)	Guinée –Bissau
Mateus Mutemba	Directeur général de l'Administration nationale des zones de conservation	Mozambique
Mohamed Harun	Conseiller auprès de la DG de l'administration nationale des zones de conservation ANAC	Mozambique
Jeremy Ngumbi	Directeur général de l'ICCN	RD Congo
Mamy Rakoto	Directeur général	Madagascar
Alexandre Rodrigues	De Madagascar National Parks	Cabo Verde
Kabouya ilham	Director, Direção Nacional do Ambiente	Algérie
Sam Mwandha,	Algerie directrice de la protection de la faune et de la flore	Ouganda
Fedinand C. KIDJO	Directeur exécutif, Uganda Wildlife Authority	Benin
Banaventure Kipidiba	Directeur Général/CENAGREF	Togo
Evangeline Sworpe Nyantee,	Gestionnaire des aires protégées.	Liberia
Phillip Muriithi	Directeur, Division de la gestion des aires protégées, Département de la conservation	AWF
Alistair Pole	Vice-président de la science et de la planification de la conservation	AWF
Lindsay Kosnik	Directeur principal, Gestion des projets et Partenariats	AWF
Eric Coppenger	Vice-président du développement et de l'engagement public Marketing et création	AWF
Simon Nyoike	Vice-président, Politique internationale et relations politiques	AWF
Eileen Kairu	Responsable des technologies de l'information	AWF Kenya
Nashipae Orumoy	Assistante en communication et plaidoyer	AWF Kenya
Charly Facheux	Directeur des relations publiques et de la communication d'entreprise	AWF

Yemi Katerere	Vice-président, Stratégie de conservation, gestion des connaissances et impact	Zimbabwe
Theo Marube	Consultant	Tamarind Interpretation Services
Hypolite Ntia	Interprète français/anglais	Tamarind Interpretation Services
Frederick Kumah	Interprète français/anglais	AWF
Manfred Aime Epanda	Vice-président des affaires extérieures	AWF Cameroun
Kaddu Sebunya	Coordinateur de pays pour le Cameroun	AWF
John Waithaka	Président Directeur Général	IUCN WCPA
Janvan Kombo	Président régional de l'IUCN-CMAP - Afrique orientale et australe	AWF
Jane Otieno	Stagiaire en relations avec la Chine	APAC

PAYS AYANT REMPLI LE QUESTIONNAIRE

Ghana, Malawi, Tchad, Rwanda, Swaziland, Nigeria, Algérie, Soudan, Sao Tome et Principe, Guinée-Bissau, Mozambique, Somalie, Seychelles, Niger, Cameroun, Ouganda, Bénin, Éthiopie, Madagascar.